

Fiche mémo – réalisation d'impressions



Il est possible de faire imprimer des **productions d'élèves** dans le cadre des Parcours.

La demande doit impérativement passer par les acteurs culturels organisateurs (il n'est pas possible pour les enseignants de solliciter des impressions en direct).

Adressez un mail en précisant votre demande, **2 à 3 semaines avant la date de livraison souhaitée** à parcoursculturels@grandbesancon.fr

- format fini
- type d'impression (quadri, recto/verso)
- quantités
- date de livraison souhaitée

1. Réalisation du fichier

Impressions simples : papier offset blanc 80g, reliure agrafes.

- Fichier PDF Haute Définition
- 5 mm de bords perdus tout autour, avec traits de coupe
- Pour un livret :
 - 1 seul document (couverture et pages intérieures)
 - en page à page
 - maximum 40 pages (nombre multiple de 4 pour éviter les pages blanches en fin de document)

Faire apparaître les **éléments obligatoires** suivants :

- mention « Imprimé par la Ville de Besançon »
- logo de la Ville de Besançon
- logo Imprim vert

Les logos seront adressés sur demande, après validation de l'impression.

2. Envoi du fichier

15 jours avant la date d'impression souhaitée.

Privilégier les envois via un lien de téléchargement (Smash - fromsmash.com)

3. Retrait des documents à la Direction Action Culturelle (pas d'envoi)

